

Un village où chacune et chacun a sa place dans les décisions



La démocratie, c'est l'affaire de tous et toutes. Fini de donner son avis uniquement aux élections, finies les décisions prises à huis clos : place à la co-construction tout au long du mandat ! Nous voulons de la proximité, de l'écoute et de la transparence pour que chaque habitant et habitante puisse prendre sa place dans les décisions les concernant. **Personne ne connaît mieux le village que celles et ceux qui y vivent. Les décisions ne se prendront plus sans vous.**

Nous nous inspirerons des bonnes pratiques d'autres communes et utiliserons des outils concrets qui ont déjà fait leurs preuves. Contrairement aux pratiques actuelles, où les décisions sont souvent centralisées, nous misons sur **une démocratie citoyenne locale**, où les habitantes et habitants, l'équipe municipale et les agents municipaux travaillent **main dans la main**.

La Méthode

Notre **méthode** repose sur **une échelle** de la participation :

	Modalités	Pourquoi faire ?	Exemples
	Information	Pour que chacune et chacun puisse comprendre les enjeux	Plateforme numérique permettant de faire des signalements et d'accéder à des ressources, BIM et site internet municipal améliorés
PARTICIPATION	Consultation	Pour nous appuyer sur votre point de vue	Festivités et programme culturel organisés avec les associations, modalités d'éclairage public définies avec les habitantes et habitants des quartiers concernés
	Concertation	Pour recueillir et mettre en débat les avis et les expertises	Forum des acteurs économiques Comité d'attribution des subventions aux associations (élus, habitants, associations) Référentes et référents de quartier
	Co-construction	Pour construire ensemble les projets	Co-construire un projet global structurant pour le Plateau de la Plaine
	Co-décision	Pour que les projets travaillés avec vous soient validés par le conseil municipal	Un budget participatif pour financer des projets proposés et plébiscités par la population ou le Conseil Municipal des Jeunes

L'information :

Source : L'échelle de la participation de Sherry Arnstein dans le rapport « Prendre le pouvoir pour le partager » <https://www.frequencecommune.fr/prendrelepouvoirpourlepartager/>

Elle est le socle indispensable de toute action démocratique, le minimum nécessaire pour rendre compte de l'action municipale.

Nous souhaitons que l'information soit accessible et régulière. Nous prévoyons de mettre en place une **plateforme numérique** qui permette aux habitantes et habitants de faire remonter les informations du village rapidement, de proposer une boîte à idées (et on sait combien vous fourmillez d'idées), ou encore d'informer

en temps réel la population lorsqu'il y a un besoin spécifique.

Nous veillerons dans le même temps à garantir un accès non numérique, en parallèle des outils proposés, notamment pour les démarches administratives. Parce que nous savons que nous ne sommes pas toutes et

tous en capacité d'utiliser ces outils, nous ne laisserons personne de côté.

Le BIM et le site internet seront revus pour améliorer la communication de la mairie. Le site internet proposera notamment des ressources pour penser et accompagner l'égalité femmes-hommes, la lutte contre les discriminations ou encore l'éducation à la paix et à la non-violence.

♥ La consultation :

Il s'agit ici de recueillir les avis de la population sur des sujets précis.

Nous proposerons par exemple des consultations sur l'éclairage public (horaires et lieux importants à garder éclairés), les projets culturels et les festivités, les aménagements urbains...



Cela pourra se faire, selon les sujets, auprès de l'ensemble de la population, de celle d'un quartier spécifique, des associations, etc.

La consultation peut se faire sous forme de questionnaires (en ligne ou à la mairie), de référendums locaux, de porte-à-porte, de réunions publiques, etc.

♥ La concertation :

Elle sert à recueillir les avis et expertises et à mettre en débat les différents points de vue (parfois contradictoires) pour enrichir les projets en cours ou à venir.

Dans cette optique, un **forum des acteurs économiques** (artisans, commerçants, indépendants, chefs d'entreprise) sera organisé pour penser la redynamisation du centre-ville.

Par ailleurs, et parce que les **associations ont un rôle majeur pour permettre une citoyenneté éclairée**, nous souhaitons mettre en place une **commission mixte d'attribution des subventions** aux asso-

ciations. L'idée est simple : que les critères d'obtention des subventions soient discutés, clairs et transparents. Dans cette commission siègeront les élus (dont élus minoritaires), des citoyennes et citoyens tirés au sort et volontaires (voir encadré) et des représentants des associations. Nous encouragerons l'investissement des associations dans l'animation de la commune (ex : subvention attribuée aux associations pour co-organiser

des stages pour les enfants pendant les vacances scolaires, organiser des événements festifs dans le village,)

Pour concevoir ensemble des projets durables, utiles et adaptés aux besoins des meyrarguais et meyrarguaises, nous travaillerons avec **des référentes et référents de quartier** (avec un système de tirage au sort proposé) afin que les réalités et besoins spécifiques des différents quartiers de notre village soient pris en compte et travaillés ensemble.

♥ La co-construction :

Elle permet de construire collectivement les grands projets structurant l'avenir de la commune, que ce soit en terme d'aménagements, ou d'impacts financiers ou environnementaux importants.

Ces projets s'inscrivent dans le temps long, aussi bien dans la phase de construction du projet que dans sa réalisation concrète, et peuvent nécessiter pour leur mise en place des co-financements des pouvoirs publics (Métropole, Département, etc.).

Il est évident pour notre équipe que pour de tels projet, les habitantes et habitants doivent être parties prenantes des choix et décisions.

Nous mettrons en place **des réunions d'information** dans lesquelles le cadre du projet sera présenté (aspects techniques, financiers, juridiques, sociaux, environnementaux) afin que tout le monde ait le même niveau d'information et de connaissances. Puis nous **mobiliserons différents types d'expertises et définirons ensemble une méthode de travail** avec les habitantes et habitants. Des réunions d'études permettront d'échanger et de travailler sur

les différentes dimensions du projet (alternatives, chiffrages, etc.) pour décider collectivement. **Nul besoin d'être un expert ou une experte** pour participer. Le groupe de travail sera formé et **accompagné par une structure spécialisée** sur la mise en œuvre de ces méthodes participatives auprès des communes.

Nous souhaitons par exemple mettre en place cette démarche pour le site du **Plateau de la Plaine**, dont l'aménagement sera discuté et pensé collectivement, en associant la population, les associations, les acteurs économiques, les institutions et experts.



♥ La co-décision :

Elle permet aux habitantes et habitants de devenir acteurs et actrices du choix et de la mise en œuvre de projets les concernant.

Un budget participatif (une partie du budget d'investissement) sera alloué à des projets proposés et votés par les habitantes et habitants (aménagements de quartiers, équipements culturels ou spor-

tifs, initiatives écologiques...) et le futur Conseil Municipal des Jeunes. Une fois le projet décidé collectivement, le conseil municipal s'engage à le voter sans modification.



Parité et mixité sociale

Un village qui met en œuvre la démocratie participative, c'est un village qui favorise l'intelligence collective, la richesse et la diversité des points de vue et des cultures. Nous veillerons à ce que toutes ces **instances** soient **paritaires** (participation des femmes et des hommes) et **socialement mixtes** (participation de toutes les catégories socioprofessionnelles) à tous les niveaux. Nous veillerons également à proposer des conditions de par-

ticipation facilitantes pour tous et toutes (horaires de réunions qui permettent la présence de toutes celles et ceux qui le souhaitent et mise en place d'un système de garde d'enfants).

Avec nous, la participation n'est pas un slogan : c'est une méthode et un engagement !

COMMENT ON FAIT CONCRÈTEMENT POUR FAIRE PARTICIPER LES HABITANTES ET HABITANTS ?

Pour toutes les instances et groupes de travail où les habitantes et habitants participeront, deux manières de les faire participer sont possibles et cumulables :

♥ Le volontariat

Il présente le risque d'avoir **toujours les mêmes personnes** dans les commissions (et donc moins de femmes, moins de mixité sociale, moins de jeunes...)

✚ Il permet un **engagement** des personnes qui le souhaitent, en fonction des préférences, connaissances et compétences de chacun et chacune.

♥ Le tirage au sort sur cadastre

(avec ou sans critère d'âge, de lieu de résidence et de catégories socio-professionnelles)

Il prend **un peu plus de temps** que le volontariat au départ puisque les personnes :

- peuvent décliner l'invitation et il faut alors tirer au sort une seconde personne, jusqu'à trouver une personne qui accepte de participer.
- doivent être parfois accompagnées et soutenues pour participer.

✚ Il permet d'avoir une **plus grande mixité sociale et une plus grande parité**, donc une plus grande pluralité des points de vue (et donc d'entendre celles et ceux que l'on n'entend pas d'habitude).

✚ Il assure la **légitimité de la personne** qui participe (et favorise alors la confiance en soi pour contribuer au débat).

✚ Il permet d'expérimenter, parfois pour la première fois, ou de **développer l'engagement citoyen et la participation** entraînant alors un cercle vertueux pour le village.

Dans les deux cas, la recherche d'éventuels conflits d'intérêt sera systématiquement étudiée afin que l'intérêt commun et partagé soit bien au cœur des projets défendus.